



*Première(s) page(s) manquante(s)
ou non numérisiée(s)*

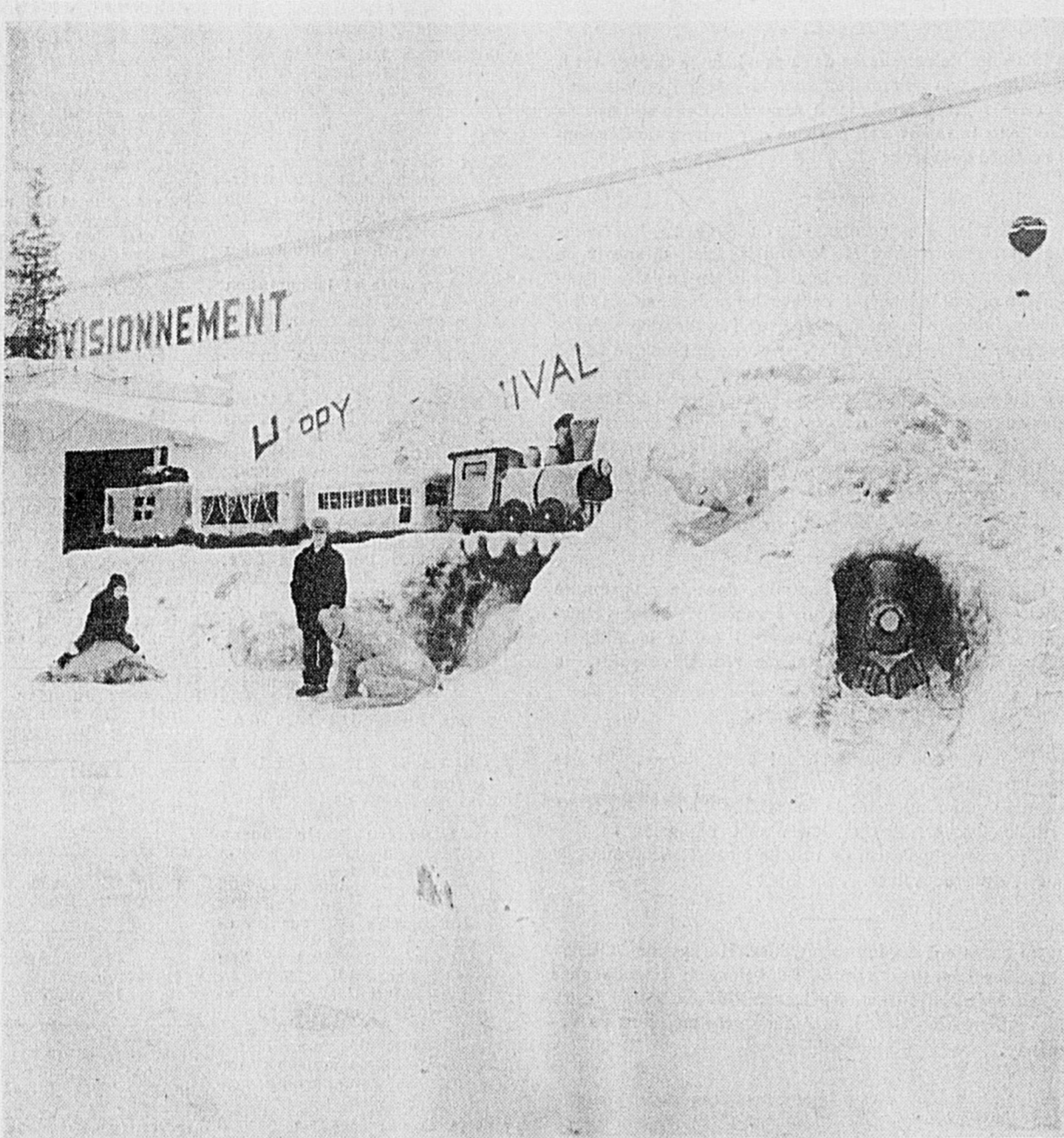
Veillez vous informer auprès du personnel de BANQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 



MONUMENTS DE GLACE — A la base des Forces canadiennes de Bagotville, c'est véritablement carnaval et chaque section de la base a voulu exercer ses talents sur les sculptures de glace. Le gagnant du concours sera connu en fin de semaine prochaine.

C'est Carnaval...

par Marcel COLLARD

CHICOUTIMI — Dans la perspective du personnage central du Carnaval - Souvenir de Chicoutimi, M. Robert Quenneville croit que la période carnavalesque favorise un rapprochement précieux entre gens de diverses municipalités, "non pas sur des sujets qui nous divisent, mais qui nous unissent".

La preuve évidente de cette assertion peut être vérifiée par cette première fin de semaine carnavalesque à la base des Forces canadiennes de Bagotville et à la Baie, où se déroulent certains événements que viendra couronner la grande semaine de réjouissances, du 4 au 10 février, à Chicoutimi.

BASE DES FORCES CANADIENNES

A la base, le major Marcel Boutet, président du comité du carnaval, a expliqué qu'on voulait souligner l'événement, cette semaine, par diverses compétitions sportives, un concours de monuments de glace,

une parade et même un grand bal, (samedi soir), afin que les militaires et leurs familles puissent participer activement aux manifestations populaires de Chicoutimi, la semaine suivante. La base, en plus d'une formation de 16 avions CF-101 de l'Escadron Alouette qui ira saluer la population aux endroits où s'arrêtera le train d'époque le 7 février, fournira deux chars allégoriques et une fanfare pour la parade. Cette année, les épouses des militaires viendront à l'occasion prêter main-forte à la Bonne ménagère. Vraiment, l'atmosphère est transformée sur la base et l'enthousiasme ne manque pas. Il faut voir l'esprit qui entoure les diverses compétitions. Comme tout carnaval, celui de la base a son bonhomme et ses duchesses.

PERE ALEX

M. Rosario Morin, qui incarne le personnage du Père Alex, ne se sent pas dépaycé puisqu'il a déjà été lui-même un vrai "jobber", le plus important, dit-on, après la compagnie Price, avec 800 hommes. Lors (Suite à la page 16, 2e col.)



CHEZ LE PERE ALEX — Le chantier du Père Alex a été ouvert samedi soir et ce sera la principale auberge du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Le Père Alex, M. Rosario Morin, ouvre la danse avec la présidente du Carnaval-Souvenir, Mme Adrienne Murdock, pendant qu'à l'avant-plan, on aura reconnu l'ancien Père Alex, M. J.-B. Duchesne.

Au ministre Boivin

L'Hôpital de Jonquière réclame une aile pour les malades chroniques

par Gabriel BERBERI

JONQUIERE — Le Dr Albert Tremblay, directeur médical à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de l'Assomption, de Jonquière, a exposé publiquement, samedi, devant le ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin, l'urgence de construire à cet hôpital une aile pour malades chroniques.

On sait que les affections chroniques sont des maladies à long terme exigeant de fréquentes interventions médicales.

Le Dr Tremblay prétend qu'il en résulterait une économie de 40% sur le prix de la construction, si le gouvernement profitait de l'agrandissement de \$2-500,000 qui sera entrepris sous peu dans ce centre hospitalier, pour réaliser en même temps le projet au bénéfice des malades chroniques.

Ce qu'a revendiqué samedi le Dr Tremblay au nom du secteur est l'addition de deux étages à la nouvelle section de l'hôpital qui sera édifée à compter d'avril prochain. Ces nouveaux locaux renfermeraient en tout une cinquantaine de lits pour malades chroniques. Autre détail important, la mise de fonds requise serait de l'ordre d'un demi-million de dollars.

Généralement, entre 15 et 20 des 221 lits actuellement disponibles à l'hôpital de Jonquière, sont continuellement occupés par des malades chroniques.

Le directeur médical a d'autre part admis que la quantité de lits actuelle à l'hôpital de Jonquière peut desservir adéquatement la population du territoire au cours des 10 prochaines années, pour ce qui est évidemment des maladies aiguës et intermédiaires. Il a également noté que le service de soins à domicile est bien rodé et efficace, et que sur ce plan, les gens bénéficient de traitements se comparant avantageusement avec ceux qui pourraient leur être donnés à l'hôpital.

UN PROJET A LA FOIS

En guise de réponse immédiate à la requête du Dr Tremblay, le Dr Roch Boivin a d'abord reconnu que ceserait un complément aux services hospitaliers existant dans le secteur de Jonquière-Kénogami-Arvida de l'ajouter une section pour les malades chroniques. "Mais comme j'ai déjà

mentionné au Dr Tremblay, il ne faut pas que cette requête nuise au projet actuellement en cours dans cet hôpital," a poursuivi le ministre d'Etat à la Santé, et qui a maintenant la même responsabilité au ministère de la Famille et du Bien-être.

Le Dr Boivin a par ailleurs indiqué que la présentation éventuelle d'une étude élaborée décrivant les besoins des malades chroniques, sera certainement prise en sérieuse considération.

"On ne lâchera pas, même si cela prend 20 ans," a répliqué le Dr Albert Tremblay avec un sourire, après le discours du Dr Boivin.

LE MEILLEUR HOPITAL: LE FOYER

"Le meilleur habitat du patient est encore son domicile," a affirmé le Dr Boivin samedi, en parlant de la valeur incontestée

du service de soins au foyer. Selon lui, Jonquière fut la première au Québec à vivre cette expérience, laquelle a engendré 30 autres services de ce genre dans la province.

Au sujet de sa visite à l'hôpital (Suite à la page 16, 4e col.)

Autres textes
en page 19



M. REAL CAOQUETTE A JONQUIERE — Il n'a rien perdu de ses talents d'orateur et nos lecteurs trouveront le compte-rendu de sa causerie, prononcée samedi, au Collège de Jonquière, en page 3.

Le président régional de la SNQ

"On parle trop d'économie, c'est une véritable maladie"

ALMA — "On parle trop d'économie, c'est une véritable maladie! Ce n'est plus de l'économie, mais de l'économisme!" Tels sont les propos tenus, samedi soir, par M. Philippe-Auguste Bouchard, président régional de la Société nationale des Québécois, à l'occasion de la réunion précédant la soirée annuelle de la section d'Alma.

M. Bouchard a rappelé malicieusement qu'il ne fallait pas lâcher la proie pour l'ombre; faisant allusion au défenseur de la thèse purement économique. Il a précisé sa pensée en signalant que nos aspirations culturelles, linguistiques, folkloriques et nos traditions ne doivent pas être négligées. "Ce sont des valeurs qui importent plus que l'argent. Il nous faut donc garder les pieds sur terre et réaliser qu'un peuple, c'est plus que de l'argent".

Par ailleurs, les membres de la SNQ d'Alma ont montré leur inquiétude face à la négligence de la Chambre de commerce de les inviter à participer à la réussite d'Alma-Estival. A ce sujet, M. Bouchard a suggéré qu'on leur rappelle l'existence de la SNQ, précisant que "chaque corps intermédiaire a son rôle, le nôtre à le sien et sa présence apporte une note

particulière, tout comme les autres. Nous voulons les compléter et être complétés par eux." Il s'est également posé la question, à savoir si l'orientation souverainiste de la SSJB, maintenant la SNQ, avait eu son rôle à jouer dans cette attitude de la Chambre de commerce.

On a également fait part, au cours de cette réunion, des appuis reçus à la résolution demandant au ministère des Affaires culturelles d'établir à Alma, la bibliothèque régionale de prêts. Les municipalités de Desbiens et de Lamarque, le Cercle des fermières,

Ça lui apprendra

CHICOUTIMI — Le dépôt municipal de Chicoutimi est situé dans le rang Saint-Paul, ce qui n'est pas un peu loin, mais pour l'hygiène des citoyens, c'est indispensable. Alors pourquoi sous prétexte futile de quelques minutes et quelques onces d'essence, s'ingénier à verser des débris dans les collées de la municipalité qui ne sont pas encore aménagées mais qui n'en voient pas (Suite à la page 16, 2e col.)

le Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers d'Alma et la Commission scolaire Notre-Dame d'Hébertville ont répondu à l'appel de la SNQ et fait parvenir au gouvernement leur avis de résolution.

Pour compléter les démarches, l'organisme demandera à la municipalité d'Alma de recommander au gouvernement des emplacements et locaux disponibles pour donner plus de poids et de valeur aux revendications faites auprès de M. Jean-Noël Tremblay, qui, dans une lettre, a répondu à la SNQ qu'il ferait connaître ses programmes prochainement.

D'un autre côté, M. Pierre Gamache, du Bureau régional de la diffusion du français, à Chicoutimi, qui devait prononcer une allocution, a brillé par son absence et causé une grande déception aux membres de la Société locale et à la présidente, Mme André Blaquière.



M. LUDOVIC DUMONT

M. Ludovic Dumont a été nommé représentant pour les régions Saguenay - Lac-Saint-Jean. (de Chibougamau à Sept-Îles), pour la maison:



FORMULES D'AFFAIRES MODERNES LTD. MODERN BUSINESS FORM LIMITED

En plus monsieur Dumont peut vous servir dans tout genre d'impression et de librairie.

Pour impression, formes continues et "rapidsets", librairie, etc.

Signalez:
LUDOVIC DUMONT
TEL.: RES.
543-3898

DESBIENS & MERCIER ENR.
ASSURANCE SERVICE ET COMPÉTENCE
GENERALE en tous genres d'assurance
110 EST, RACINE, SUITE 316. TEL.: 549-7066

NOS BUREAUX
CHICOUTIMI
242 Ave Rivierin
Publicité et Rédaction Tél.: 549-1922
Annonces classées 549-9111
Abonnements 549-1255

C'est Carnaval...

(Suite de la page 15)
de l'inauguration du chantier, la sixième édition, le Père Alex a déclaré: "Ca me dit que cet hiver, y va avoir beaucoup de monde qui vont venir visiter mon chantier. J'ai averti mes "cooks" et ils vont être prêts pour recevoir tout le monde du canton et de l'autre côté de la rivière. Les gens qui vont venir pourront aussi patiner sur la patinoire que j'ai aménagée dans le pied de la dam, pour occuper mes hommes et les aider à oublier les créatures".

my, où un comité présidé par M. Paul Simard, avait préparé un souper et une soirée, Mmes Murdock et Quenneville se virent remettre des fleurs artificielles dans une sorte de chaudron, un arrangement assez original. Pour sa part, M. Quenneville, pour son rôle de Dr Martin, a reçu une sculpture sur bois exécutée par Victor Dalaire.
Lors des allocutions, le maire Laurier Simard, de Port-Alfred, constatant sans doute l'absence d'une représentation du conseil municipal de Chicoutimi, encouragea ses concitoyens à suivre les manifestations du Carnaval - Souvenir, demandant qu'on rende la pareille à l'occasion de la Fête du Saguenay, qui se déroule chaque année à la Baie. Signalons en passant qu'aucun représentant du conseil de Chicoutimi n'était à l'ouverture du chantier du Père Alex. Pour ce qui est de l'absence du maire Gilles Tremblay, à Port-Alfred, Mme Murdock pria l'auditoire de l'excuser avouant qu'elle avait oublié de transmettre l'invitation par téléphone.
Une autre allocution qui mérite un écho est celle du curé de la paroisse de Saint-Alexis, M. l'abbé Pascal Tremblay. Ce dernier a déclaré en substance: "Tout a commencé à Grande - Baie par une messe, même l'histoire. Si vous constatez que cette pratique religieuse est oubliée ailleurs, revenez chez nous pour revivre l'histoire qui a débuté ici par un acte de foi et d'espérance".

TELEVISION CKRS

- CANAL 2, 8, 9, 12. LUNDI
9.15 Télévision scolaire: les Oriens (C)
9.30 Le bonheur conjugal
10.00 Télévision scolaire: arts plastiques
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise présente: Poly (C)
11.00 La souris verte
11.15 Dessins animés
11.55 Nécrologie
12.00 Midi-Express
12.25 Les arpentés verts
12.50 Siège réservé: "Inter-séance"

Ça lui apprendra...

(Suite de la page 15)
moins des quartiers urbanisés à dont les citoyens ont un droit

Au ministre Boivin...

(Suite de la page 15)

CENTRE
14 ANS AUJOURD'HUI
TE CASSE PAS LA TETE JERRY
en couleurs, avec Jerry Lewis
LE GRAND ROCK
en couleurs, avec Guy Thauvette

ELYSEE
14 ANS AUJOURD'HUI
DROLE DE COUPLE
en couleurs avec Jack Lemmon
LA PROIE NUE
en couleurs avec Cornel Wilde

Un citoyen du boulevard Talbot ne s'y laissera plus prendre avec ses intentions d'économie de "bout de chandelle" car, samedi, il a appris à ses dépens que l'on ne dispose pas ainsi aux quatre coins de la municipalité, des résidus et déchets dont on veut se débarrasser. Non seulement on a défrayé les services d'une tonneuse parce qu'il s'était aventuré trop près du ravin qui borde le prolongement de la rue Belleau, au niveau de la Rivière-aux-rats (où il a fait le déchargement du contenu de sa camionnette) mais il aura possiblement à verser une amende dans les coffres municipaux. Ce qui rend la comédie encore plus drôle, c'est que l'homme en question, à l'arrivée des policiers, a dû recueillir son chargement, au bas du ravin, pour aller le déposer à l'endroit juridiquement reconnu, le dépôt municipal.

Il est facile de se déduire que nos malleux concitoyens ne se laisseront plus prendre et que la route 16-A, avec ricochet dans le rang Saint-Paul, lui servira dorénavant plus avantageusement de ce genre.
Bravo pour l'exemple servi par les policiers!

ACTUELLEMENT A L'AFFICHE - 4 CINEMAS
L'Amour Physique et son importance dans la vie intime du couple
le mariage parfait
EN PLUS: Une version française en couleurs. Adm.: \$1.50
IMPERIAL BELLEVUE
ALMA-ALMA SAGUENAY

Aujourd'hui CONVOCATIONS
ALMA
Association coopérative familiale - L'Assemblée de l'Association coopérative familiale du quartier Naud se tiendra au sous-sol de la Caisse Populaire Saint-Sacrement le mardi, 27 janvier, à 20h. Assistants nombreux. La Coopération, c'est notre affaire!
CHICOUTIMI
Université du Québec - La Fédération des enseignants du Saguenay - Lac-Saint-Jean présentera un mémoire à l'Université du Québec à Chicoutimi, ce soir, 26 janvier, à 18h, au local de l'Orphelinat. En plus de souhaiter une présence de l'Université dans le milieu scolaire, les enseignants exposent, dans ce mémoire, une nouvelle formule favorisant à la fois les stages pratiques des étudiants-maitres et le perfectionnement des enseignants en fonction.

- MARDI
9.15 Télévision scolaire: les Oriens (C)
9.30 Le corsaire de la reine
10.00 Télévision scolaire: éducation physique
10.15 Télévision scolaire: arts plastiques
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise présente: Poly (C)
11.00 La souris verte
11.15 Dessins animés
11.55 Nécrologie
12.00 Midi-Express
12.25 L'extravagante Lucie
12.50 Siège réservé: "L'étonnant monsieur William"
2.30 Ni oui, ni non (C)
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino (C)
4.30 Sol et Gobelet (C)
5.00 Mini-Fée (C)
5.30 Caméra 12
5.40 Nouvelles
6.00 Dées-Oush
6.30 Découvertes de Jen Roger
7.00 Les plus belles histoires d'amour: "L'espionne de Madrid"
8.00 Rue des Pignons (C)
9.30 Moi et l'autre (C)
10.00 Format 89
11.00 Le point et météo
11.20 CKRS information
11.40 Nouvelles du sport
11.50 Ciné-Art: "Le bonheur"

- LOCATION de T.V.
Vente "QUASAR"
HOPITAL des RADIOS de MOTOROLA
543-1575
CJPM
CANAL 6
LUNDI
11.00 36-24-36 (C)
11.15 La pause café (C)
11.30 Les petits bonshommes
12.00 A votre service
12.15 La douzième heure
1.00 Les nouvelles du midi
1.15 Leçons de beauté (C)
2.30 Madame s'amuse (C)
3.00 Le bonheur du jour (C)
3.30 Réponse à tout (C)
4.00 Les petits bonshommes
4.30 La cabane à Midas (C)
5.00 Les joyeux naufragés (C)
5.30 Studio Six
6.30 Le 5 à 6 (C)
7.30 Patrouille du cosmos (C)
8.30 Toute la ville en parle
9.00 Claude Blanchard (C)
10.00 Coup de filet (C)
10.30 Tour d'horizon
10.45 Sur le matelas
MARDI
11.00 36-24-36 (C)
11.15 La pause café (C)
11.30 Les petits bonshommes (C)
12.00 A votre service
12.15 La douzième heure
1.00 Les nouvelles du midi
1.15 Leçons de beauté (C)
2.30 Madame s'amuse (C)
3.00 Le bonheur du jour (C)
3.30 Réponse à tout (C)
4.00 Les petits bonshommes (C)
4.30 La cabane à Midas (C)
5.00 Champion
5.30 Studio Six
6.30 Le 5 à 6 (C)
7.30 Hawaii 5-0 (C)
8.30 Cré Basile (C)
9.00 Le Ranch L (C)
10.00 Cherchez le magot (C)
10.30 Tour d'horizon
10.45 En fin de soirée: "No no Nanette"
Horaire sujet à changements.

AVANT L'AN 2000
EXCELLENTE SITUATION
FEMME OU HOMME
25 A 45 ANS
ambitieux, enthousiaste, sérieux et honnête, travail garanti, 2 hrs, 4 soirs par semaine.
REVENU POSSIBLE \$3000 MINIMUM
Compagnie canadienne française.
Prospects fournis avec référence.
Vous n'avez rien à acheter.
ATTENTION ABSOLUMENT RIEN
Pourquoi ne pas consacrer 1 heure
Pour une entrevue:
549-7865
De 9 hres A.M. à 9 hres P.M.
Automobile indispensable.

On parle de vous

Vingt-sept centres du Québec, dont Chicoutimi et Roberval seront visités par des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales, entre les mois de février et de juin, pour un "triduum" d'études sur trois sujets qui intéressent de très près l'administration municipale: la comptabilité, les notions légales et les techniques administratives. C'est le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, qui a annoncé ce programme de sessions intensives d'études de trois journées chacune à travers la belle province.

La Chambre de commerce de la province de Québec est à mettre au point une assemblée générale spéciale prévue pour le mercredi 18 mars prochain, à Montréal. Cette réunion se déroulera sous la forme d'un colloque qui traitera du développement du Nord québécois.

La Fédération des enseignants du Saguenay-Lac-Saint-Jean se dit d'accord avec M. Roland Nadeau, directeur de l'enseignement professionnel à la Commission scolaire régionale Lapointe, qui dénonçait devant les commissaires "les nombreuses fautes pouvant contrecarrer l'application valable de l'enseignement professionnel". Dans un communiqué remis à la presse, le président de la Fédération, M. René Bouchard, souhaite que plus d'un directeur de l'enseignement professionnel dénonce avec autant d'objectivité et de réalisme les situations intolérables créées par l'application de normes rigides, irréalistes qui compromettent actuellement la rentabilité de l'enseignement professionnel et alourdissent le fardeau de l'enseignement en général.

La Garde paroissiale de Bagotville, dans le programme des activités du Carnaval-Souvenir, organise un souper canadien qui sera servi, à l'hôtel Terminal de la localité, le dimanche 8 février, à 18h. Une soirée récréative suivra le repas.

Les Chambres de commerce qui désirent organiser les cliniques touristiques, en collaboration avec la Chambre provinciale, devront se hâter car la date limite d'inscription a été fixée au 30 janvier. Ces cliniques sont sérieuses et très rentables pour la population de chaque localité. Seulement 30 demandes seront acceptées.

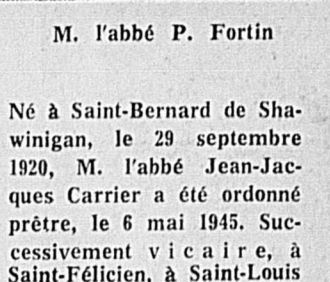
Quatre curés ont été intronisés, hier. Il s'agit de MM. les abbés Maurice Lévesque, curé de Saint-Honoré; Jean-Jacques Carrier, curé de Notre-Dame-de-Grâce; Philippe Fortin, curé de Saint-Albert - le - Grand, et Aldé Duchesne, curé de Petit-Saguenay.

Né à Notre-Dame de Roberval, le 9 juin 1913, M. l'abbé Maurice Lévesque a été ordonné prêtre, le 22 mai 1938. Curé de Saint-Eugène d'Argenteau, de septembre 1956 à septembre 1965, puis curé-fondateur de Notre-Dame-de-Grâce de Chicoutimi, depuis septembre 1965, et en même temps, aumônier diocésain des Filles d'Isabelle (depuis octobre 1966).



M. l'abbé M. Lévesque

Né à Baie-Saint-Paul, le 22 février 1917, M. Philippe Fortin a été ordonné prêtre, le 20 avril 1941. Vicaire dominical, à Saint-François-Xavier de Chicoutimi (1945-1954) et à Saint-Raphaël de Jonquière (1958-1960). Aumônier de la Maison-mère des Soeurs Antoniennes de Marie, à Chicoutimi, de septembre 1960 à janvier 1962, et aumônier des Petites Franciscaines de Marie, à l'Orphelinat de l'Immaculée de Chicoutimi, de janvier 1962 à mars 1963. Curé de Saint-François-d'Assise du Petit-Saguenay, depuis mars 1963.



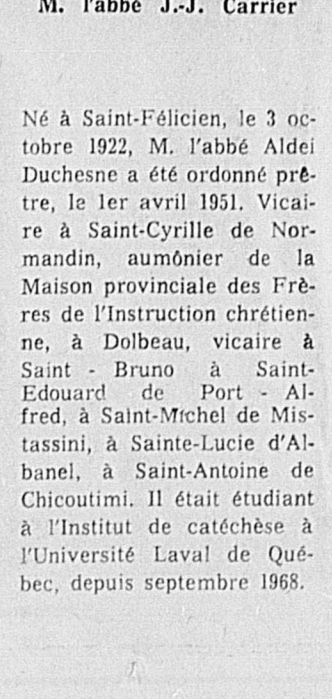
M. l'abbé P. Fortin

Né à Saint-Bernard de Shawinigan, le 29 septembre 1920, M. l'abbé Jean-Jacques Carrier a été ordonné prêtre, le 6 mai 1945. Succesivement vicaire, à Saint-Félicien, à Saint-Louis de Chambord, à Saint-Edouard de Port-Alfred et à Sainte-Famille de Kénoami. Curé de Saint-André, comté de Roberval, de septembre 1963 à août 1967, et curé de Saint-Albert-le-Grand de Jonquière, depuis août 1967; aumônier de l'Union diocésaine des Gardes paroissiales, depuis février 1964.



M. l'abbé J.-J. Carrier

Né à Saint-Félicien, le 3 octobre 1922, M. l'abbé Aldé Duchesne a été ordonné prêtre, le 1er avril 1951. Vicaire à Saint-Cyrille de Normandin, aumônier de la Maison provinciale des Frères de l'Instruction chrétienne, à Dolbeau, vicaire de Saint-Bruno à Saint-Edouard de Port-Alfred, à Saint-Michel de Mistassini, à Sainte-Lucie d'Alban, à Saint-Antoine de Chicoutimi. Il était étudiant à l'Institut de catéchèse à l'Université Laval de Québec, depuis septembre 1968.



M. l'abbé A. Duchesne

Décès

TREMBLAY - Est décédée le 25 janvier à l'âge de 82 ans Mme Joseph Tremblay née Anita Beaudoin demeurant au 411 rue John à Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Aubin & Fils, avenue Montcalm à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10h en l'église du Sacre-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin & Fils de Chicoutimi.

TREMBLAY - Est décédée le 23 janvier à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi à l'âge de 63 ans Mme Louise Tremblay née Louisa Simard demeurant au 2253 rue Vimy à Chicoutimi-Nord. La dépouille mortelle fut exposée au salon de la maison Emery Gravel Enr. 2410 rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Les funérailles ont eu lieu cet après-midi à 3h en l'église Sainte-Anne et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Emery Gravel Enr. de Chicoutimi-Nord.

GAGNON - Est décédé le 24 janvier à l'Hôtel-Dieu de Jonquière à l'âge de 77 ans et deux mois, M. Ernest Gagnon, époux de dame Lydia Gravel demeurant au 187 rue King George à Kénoami. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Caron & Fils, 178 rue Sainte-Famille Kénoami. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h en l'église Sainte-Famille et l'inhumation au cimetière Kénoami. La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron & Fils de Jonquière-Kénoami.

GUAY - Est décédée à Alma le 25 janvier à l'âge de 64 ans et un mois, Mme Charles Guay (fils de Joseph) née Jeannette Fortin, demeurant à Route rurale no 2, Delisle, Alma. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Entreprises Funéraires Ltée, 338 rue Saint-Joseph à Alma. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 10h en l'église Sainte-Marie d'Isle-Malines et l'inhumation au cimetière paroissial d'Isle-Malines. La direction des funérailles a été confiée à la maison Entreprises Funéraires Ltée d'Alma.

JACQUES - Est décédé le 23 janvier à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi à l'âge de 74 ans et 11 mois, M. Philippe Jacques, époux de feu Marie-Blanche Groux demeurant au 44 rue Radin à Kénoami. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Caron & Fils, 178 rue Sainte-Famille Kénoami. Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 2h 30 en l'église Sainte-Cécile et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron & Fils de Jonquière-Kénoami.

KLEIN - Est décédé le 24 janvier à Chicoutimi à l'âge de 73 ans, M. Isidore Klein, époux de dame Maria Garner demeurant au 133 rue Notre-Dame de Bagotville. La dépouille mortelle fut exposée au salon de la maison Aubin & Fils, avenue Montcalm à Chicoutimi. Les funérailles ont eu lieu cet après-midi à 3h en l'église Saint-Apollon de Bagotville et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin & Fils de Chicoutimi.

MÉTÉORE - Jusqu'au 28 janvier incl.: "La jungle sensuelle" - 7h30; "Des filles pour l'armée" - 9h.
JONQUIÈRE - Jusqu'au 30 janvier incl.: "Le mariage parfait" - 7h; "Mort dans le filet".
Centre: Jusqu'au 30 janvier incl.: "Te casse pas la tête Jerry" - "Le grand rock".
ELYSEE: Jusqu'au 30 janvier incl.: "Drole de couple" - "La proie nue".

MISTASSINI - Jusqu'au 28 janvier incl.: "Je te tuera!" - 7h30; "Flamme et feu" - 9h.
Les heures sont sujettes à changements.

Le bridge contrat

5781 A-1934
Contre le partenaire
Si le but des ouvertures barreaux est de limiter pour les adversaires les renseignements, un joueur doit cependant prendre en considération que l'obstruction s'exerce également contre le partenaire. C'est en vertu de ce fait que de nombreux joueurs renonceraient à une tentative de barrage alors qu'ils détiennent un bon complément de l'une des suites majeures.
La main suivante est l'une des plus intéressantes de celles qui se sont présentées au cours de la finale opposant la Chine et l'Italie au championnat universel des équipes de quatre.
Donneur: Sud
Est-Ouest vulnérables
NORD
A 5
D V 8 7 5
C D 5 4
S 10 2
OUEST EST
A R D 4 A V 10 9 7 6 2
V 3 V 4 7 3
C 2 V 10 7 3
A V 9 8 6 5 R
4 3
SUD
A 8 3
V 10 9 6 2
C 9 8 6
D 7
Ticci-d'Alleio en N-S pour l'Italie contre la Chine en E-O:
SUD OUEST NORD EST
passe 3 A (1) 3 V passe (2)
4 V passe passe
(1) Une telle distribution se prête certainement à une ouverture barrage, mais ici elle présente l'inconvénient que l'obstruction peut aussi s'exercer contre le partenaire si celui-ci est en possession de la suite pique.
Contre un contrat de 4-piques, sud serait en face d'un problème délicat alors qu'une seule entame pourrait provoquer la chute du déclarant. A moins vous puissiez étudier les conséquences d'une entame à coeur, carreau, trèfle ou de l'as de pique et vous pourriez constater que sans contre l'entame immédiate d'un petit pique le déclarant pourrait réaliser son contrat.
L'entame d'un petit pique permet d'étouffer la suite trèfle. Est prend de sa main et rapidement attrache la suite trèfle par le jeu de l'as suivi d'une coupe. Le retour d'un atout est pris par l'as.



ACCUEIL CHALEUREUX — Une forte délégation de Roberval, composée de dirigeants municipaux, d'administrateurs de la Chambre de commerce et de journalistes, a reçu un accueil chaleureux, samedi, à La Tuque, où se tenait une table-ronde avec les autorités municipales et les dirigeants de la Chambre de commerce de l'endroit. En cette même occasion, près d'une centaine de membres du Club Passe-Partout de Roberval parcouraient à travers bois, à bord de 25 motos-neige, une distance de 150 milles environ pour rejoindre la ville de La Tuque, où ils ont été reçus également par les autorités municipales. Sur la vignette, M. Lucien Fillion, maire de La Tuque, souhaite la bienvenue à M. Michel Tremblay, président du Club Passe-Partout de Roberval.

Roberval et La Tuque réclament des améliorations à la route 19

par Claude COTE

LA TUQUE — Les dirigeants des municipalités de La Tuque et de Roberval ainsi que les directions des Chambres de commerce de ces deux localités travailleront désormais de concert pour obtenir des autorités gouvernementales que la route 19, reliant la Mauricie au Lac-Saint-Jean, dispose des services essentiels aux voyageurs et leur offre une sécurité minimum, tandis qu'on insistera fortement pour l'amélioration de la signalisation annonçant cette route aux extrémités de ces deux régions.

Réunis pour la première fois autour d'une même table ronde, qui se tenait samedi, à l'hôtel de ville de La Tuque, les représentants des deux conseils municipaux et des deux chambres de commerce ont longuement discuté du problème de la revalorisation de cette route qui devrait normalement constituer davantage un apport économique pour la Haute-Mauricie et le Lac-Saint-Jean.

Faisant observer que cette route n'était pas utilisée présentement de la façon la plus progressive et la plus prometteuse, M. Lucien Fillion, maire de La Tuque, a maintenu qu'il manquait sans aucun doute une certaine autopublicité nécessaire pour que cette artère soit plus connue du monde voyageur et, par conséquent, plus fréquentée à longueur d'année.

Selon le maire Fillion, la route 19 est quelque peu boudée par les gens du Saguenay qui persistent dès lors à toujours emprunter le boulevard du parc des Laurentides. "Le premier ministre Duplessis avait d'ailleurs dit, en 1948, alors qu'on réclamait la construction de cette voie, qu'il considérait une telle artère comme une route de luxe de sorte que je me demande si le fait que la route ne soit pas tellement utilisée n'est pas en train de confirmer en quelque sorte les dires de M. Duplessis a soulevé M. Fillion.

D'autre part, les représentants des conseils municipaux et des Chambres de commerce ont insisté particulièrement sur la nécessité d'organiser des services essentiels qui feront que cette route sera tout autant fré-

quentable en toute sécurité que les autres voies les plus occupées.

Ainsi, on a dit qu'il importait pour le moment que cette route, principalement sur la partie entre La Tuque et Lac-Bouchette soit pourvue du service téléphonique pour les appels d'urgence et autres, d'une station de service et d'une hôtellerie, et ce, afin de donner un certain sentiment de sécurité à l'automobiliste qui s'engage sur cette voie complètement isolée.

En outre, les discussions débouchaient sur l'importance d'installer une meilleure signalisation annonçant la route 19, notamment sur la route 2, du côté de Trois-Rivières, et ensuite au Lac-Saint-Jean. Actuellement, le manque de si-

gnalisation en ce sens constitue un handicap important pour une meilleure fréquentation de cette artère.

Enfin, on s'est entendu pour faire des pressions auprès des autorités gouvernementales afin que la sécurité soit accrue sur la partie de cette route située entre Grand-Mère et La Tuque, où la circulation est assez dangereuse actuellement.

En fait, comme le mentionnait le maire de Roberval, M. Benoit Lévesque, il s'agissait d'établir un certain consensus qui fera que cette route sera mieux équipée et, par conséquent, plus fréquentée moyennant l'amélioration de certaines conditions qui existent le long de cette artère.

Port-Alfred-Bagotville

Il est essentiel d'avoir un échange d'informations entre les services d'incendie des deux municipalités

Une analyse de Thomas-Eugène SIMARD

BAGOTVILLE — L'incendie survenu vendredi dernier, à Bagotville, et qui a entraîné une mortalité, remet en lumière les recommandations pertinentes formulées, en décembre dernier, par la Direction générale des équipements en eau du ministère des Affaires municipales du Québec, concernant la régionalisation des services d'aqueduc.

Le rapport recommandait notamment l'intercommunication des réseaux des municipalités de Bagotville et de Port-Alfred

pour la protection contre l'incendie en cas de conflagration ou dans l'éventualité d'un bris important aux conduites mâtresses.

"En définitive, précisait le document, le système d'aqueduc de la municipalité de Bagotville est présentement adéquat; d'une façon générale, il reste que pour certaines conditions de débit et de pression, il y aurait avantage à relier les réseaux de Port-Alfred et de Bagotville, et étudier ainsi les possibilités de remédier d'une manière globale aux faiblesses de chacun de ces deux réseaux".

Tout en se montrant parfaitement d'accord sur cette dernière proposition, le chef de police de Port-Alfred, M. Eugène Labrie considère, par ailleurs, qu'il serait essentiel qu'il ait échange d'informations entre les services d'incendie des deux municipalités, principalement en ce qui a trait aux bouches d'incendie, aux conduites d'aqueduc.

"Malgré le grand froid, la pression de l'eau était très forte et normale", a commenté le chef Robert Olsen, de Bagotville, voulant ainsi réfuter les affirmations de certaines personnes à l'effet que les jets d'eau

manquaient de puissance. Le chef Olsen n'a toutefois pas signalé que, sur les hauteurs de la ville, la pression était nulle.

D'autre part, le chef Labrie a confirmé au "Soleil" l'absence complète de pression, lorsqu'il a utilisé l'échelle mécanique du mes, qui menaçaient de se propager aux édifices adjacents. La raison est bien simple, a-t-il précisé, "nous étions raccordés sur la même conduite d'aqueduc que le camion de Bagotville". C'est ici que le chef de police de Port-Alfred croit nécessaire l'échange d'informations afin d'éviter une telle situation.

Après une étude sommaire sur les recommandations des spécialistes du ministère des Affaires municipales, concernant sa ville et celle de Bagotville, le maire de Port-Alfred, M. Laurier Simard, avait profité de l'occasion pour dire qu'il était disposé à rencontrer les autorités municipales de Bagotville pour discuter de la possibilité de créer un réseau d'aqueduc pour le secteur de la Baie. Il avait souligné également que sa municipalité était prête à réaliser une usine d'épuration dans la Baie en autant que la compagnie Consolidated-Bathurst y

participe, ce qui serait un fait.

En réponse, le maire Hervé Tremblay, de Bagotville, avait alors déclaré: "Il faudra se décider un jour à entreprendre les études, mais nos moyens financiers ne nous le permettent pas présentement".

Le plan directeur d'aqueduc, préparé par l'ingénieur Emile A. Daoust, signalait que l'analyse du réseau existant de la ville de Bagotville a été faite en fonction d'un accroissement normal de population, des industries, commerces, aménagement d'hôpitaux ou autres édifices communautaires, mais

sans tenir compte toutefois de l'approvisionnement futur éventuel des municipalités voisines telles la paroisse de Bagotville ou la ville de Port-Alfred.

Dans la suite du rapport, il était mentionné qu'une étude approfondie pour des projets à long terme viserait à compléter les données actuellement étudiées, avec certaines possibilités d'alimenter, dans les cas d'urgence ou aux heures de pointes, les municipalités de la paroisse de Bagotville et ou de la ville de Port-Alfred et possiblement aussi la compagnie Consolidated-Bathurst.

paroisse Sainte-Marie a souligné le rôle important de l'œcuménisme dans sa paroisse. L'érection du barrage des Forces Motrices et la construction de l'usine de l'Alcan ont amené à Isle-Maligne des gens de toute nationalité et confessionnalité. Les diverses religions se côtoient depuis longtemps dans cette paroisse et les gens ont appris à se mieux connaître et s'apprécier.

Des chants religieux ont fait suite à l'invitation de M. Duchesne de prier tous ensemble. Animée par des personnes de confessionnalités diverses, la cérémonie s'est engagée par des chants, puis des prières récitées, tantôt en langue anglaise, tantôt en langue française. La R. Mlle Phyllis Smyth, de l'Église unie, a lu, dans une langue maternelle, un passage du prophète Isai puis, l'assemblée des fidèles a récité une confession de foi commune.

Les fidèles ont prié, par la suite, pour une authentique fraternité humaine, la loyauté des gouvernants, le discernement spirituel et pour la vitalité de la foi chrétienne. Et tous ensemble, ils ont récité la prière de Saint-François avant d'entendre la bénédiction et le chant final dans les deux langues qui phète Isai puis, l'assemblée des dévants clôturer cette réunion

PEL-M-ÈLE

est incorrigible...

PEL-M-ÈLE

a parcouru tous nos rayons

PEL-M-ÈLE

a regroupé ce qui restait de la vente à un sou

PEL-M-ÈLE

a tout réduit à des prix encore plus bas

EXEMPLES:

- ROBES à \$5⁰⁰
- HABITS pour HOMMES à \$25⁰⁰
- SOULIERS pour DAMES à \$1⁰⁰ - \$2⁰⁰ et \$3⁰⁰
- JUPES pour DEMOISELLES à \$3⁰⁰
- 1000 AUTRES ARTICLES

Cette semaine visitez...

PEL-M-ÈLE

L'ENFANT TERRIBLE chez...

Lessard sur la côte

405 est, Racine, Chicoutimi. Tél.: 543-3324

...EMPLOYEZ
L'AUTOGARE

Réclamez vos pitons du Carnaval





UN MINISTRE ATTENDU — Le Dr Roch Boivin converse avec le Dr Albert Trembley, le directeur médical de l'hôpital de Jonquière. Les autorités de l'Hôtel-Dieu ont dit

espérer samedi que le ministre d'Etat à la Santé saura les gratifier d'une autre visite avant qu'il ne s'écoule une autre période de quatre années!

Hôpital de Jonquière

Les travaux d'agrandissement commenceront en avril prochain

JONQUIERE — Les travaux d'agrandissement et de réaménagement de locaux à l'hôpital de Jonquière, projet commandant un investissement global de \$2,500,000 et qui était en veilleuse depuis quelque temps, commenceront en avril prochain au plus tard.

Lors de la première visite officielle effectuée samedi dans cette institution par le Dr Roch Boivin, depuis son accession au poste de ministre d'Etat à la Santé en 1966, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption ont également précisé que les appels d'offres préparés en vue de la désignation d'un entrepreneur général pour ces travaux, seront lancés le 2 février.

Selon l'architecte Léonce Desgagné, de Chicoutimi, l'auteur des plans, la construction durera environ un an. L'agrandissement lui-même fournira une superficie supplémentaire de plancher de 62,585 pieds carrés et le coût est évalué à \$2,190,475. Quant au réaménagement qui sera réalisé au sous-sol et au rez-de-chaussée de l'hôpital, il couvrira 16,411 pieds carrés et ces transformations entraînent une dépense supplémentaire de \$300,000.

UNE AUTRE EXPERIENCE - PILOTE

M. L.-G. Laberge, administrateur général de l'hôpital, qui a rappelé samedi le contenu du projet devant un groupe assez imposant de personnalités religieuses et civiles, a signalé que ce développement physique permettra la mise en application du principe de la cohabitation de différents services publics, autre projet pilote au Québec.

Une fois les travaux complétés, l'hôpital sera en mesure de loger les services de l'Unité sanitaire et du Bien-être social. "Ce principe de cohabitation servira d'abord la clientèle et facilitera les communications entre les trois services en permettant la transmission d'informations utiles et nécessaires à chacun d'eux", a notamment mentionné M. Laberge.

L'aménagement des locaux dans la nouvelle section de trois étages de l'hôpital sera des plus fonctionnels. Au rez-de-chaussée, entre autres: bloc opératoire où patients et médecins emprunteront des voies d'accès différentes pour atteindre les salles de chirurgie; service d'urgence muni d'une entrée d'ambulance pouvant accommoder deux véhicules en même temps; divers locaux pour les patients, salle d'attente pour le public et chambre réservée à un médecin de garde. "Sur le plan administratif, cette construction permettra de centraliser, à proximité des archives médicales, l'admission des malades tant internes qu'externes dans un grand secrétariat pourvu de l'ameublement le plus moderne de classement et de communications", a commenté M. Laberge.

L'espace au sous-sol sera utilisé en partie comme suit: magasin central et boutique logeant les services de réparation et d'entretien de l'hôpital; locaux servant au service central de distribution; département de physiothérapie; bureau pour les syndicats; section réservée au service de prévention de l'Unité sanitaire; bureaux, salles d'attente et de conférence où travailleront les agents jonquérois du Service social diocésain; cour intérieure où seront installés des vestiaires, des douches et des toilettes.

L'étage supérieur renfermera un service de psychiatrie de 22 lits, plus différentes salles et des bureaux mis à la disposition des spécialistes attachés à ce secteur.

L'architecte Gexmain Laberge, associé de M. Desgagné, a également contribué à la réalisation du projet. Les ingénieurs-conseils en structure sont Tremblay et Rinfret, de Chicoutimi, et en mécanique, MM. Al-

bert Bourdages et Richard Normand, de la firme Lemieux-Bourdages-Morin, Doucet et Simard, de Jonquière. Présentement, l'hôpital de Jonquière dispose de 221 lits. L'agrandissement augmentera ce nombre à environ 250.

Foyer Saint-François

Le Dr Roch Boivin n'a pas encore scruté les difficultés internes

JONQUIERE — Le Dr Roch Boivin, ministre d'Etat à la Santé, a confié, à un représentant du "Soleil" qu'il n'a pas encore scruté attentivement les difficultés internes dont le Foyer Saint-François, de Chicoutimi, paraît être la scène.

Depuis quelques jours en effet, le Conseil régional des syndicats nationaux (CSN) a mis publiquement en relief le fonctionnement de ce refuge privé pour personnes âgées qu'il juge défectueux et nuisible à l'état et à la sécurité de ces pensionnaires.

M. Boivin a suivi par les journaux le déroulement de cette affaire, mais il rapporte ne pas avoir été approché par les parties intéressées, depuis que les dirigeants de l'organisme syndical ont porté leurs premières critiques contre le centre d'hébergement pour vieillards, il y a environ deux semaines.

Il a laissé entendre qu'il s'intéressera de plus près à ce sujet d'intérêt public, si on le sollicite. Le Dr Boivin s'est toutefois abstenu de tout commentaire sur la teneur des dénonciations supportées par le Conseil régional des syndicats nationaux et sur les réactions qu'ont

ARVIDA — Depuis 1959, la municipalité d'Arvida a émis 2,501 permis de construction représentant une valeur totale de \$22,569,464.

Au cours de cette décennie, ce sont les permis pour des modifications résidentielles qui ont été délivrés en plus grand nombre, soit 1,310. Arvida s'est également enrichie durant cette période de 607 nouvelles maisons qui fournissent 723 logements. Les permis suivants ont aussi été accordés au cours des 10 dernières années: 454 pour des garages privés, 54 pour la construction industrielle, 48 pour

Dr Justin Colas

Les femmes doivent adopter la devise: "Ne pas subir"

ALMA — A l'instar des légionnaires, les femmes doivent adopter la devise: "Ne pas subir". C'est le leitmotiv proposé aux représentantes du sexe féminin par le Dr Justin Colas, à l'occasion d'une conférence originale, prononcée samedi soir, devant les membres de l'Association Canada-Normandie, réunis à l'hôtel de ville d'Alma.

Reprenant les thèmes conventionnels, le Dr Colas a exprimé le souhait que la femme retrouve son identité profonde qui est liée au rôle complémentaire qu'elle exerce vis-à-vis de l'homme. Traçant un large panorama à l'aide de diagnostics, le conférencier a illustré l'image de la femme disponible comme mère, épouse et consolatrice des pauvres et des affligés. A ce sujet, il a déploré la disparition de la vocation d'infirmière qui est particulière à la femme. "Aujourd'hui, dira-t-il, la femme n'est plus infirmière par vocation, mais pour l'argent. C'est une situation que je constate, rien de plus!"

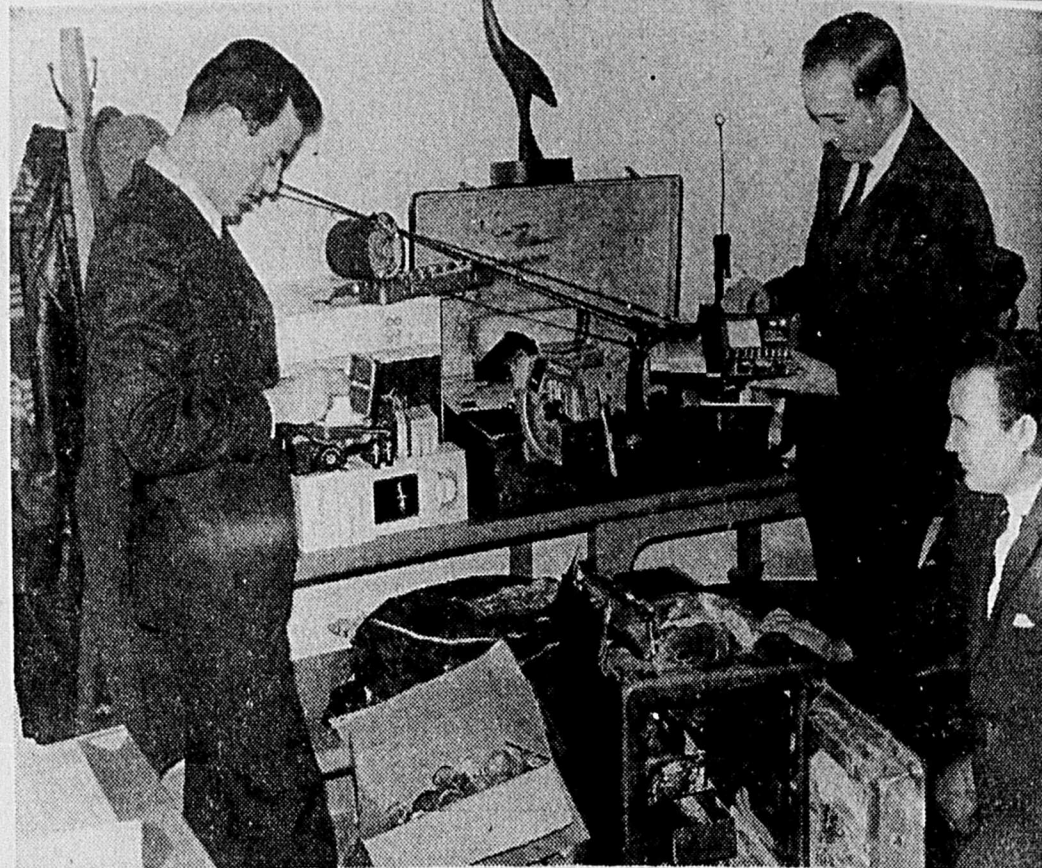
Devant l'assistance nombreuse, recourant aux artifices théâtraux, marchant de long en large, le verbe haut et le geste fort, il a insisté, à de nombreuses reprises, sur les vertus de bonté et d'amour et sur la grâce et la beauté qui sont l'apanage de la femme. A son avis, "ces qualités demeurent constamment au plus profond de l'âme féminine et témoignent de son rôle particulier".

Le conférencier a rappelé, par la suite, qu'il était plus agréable de donner que de recevoir et que la femme était l'exemple permanent de cette vertu. D'ailleurs, devait-il souligner, sa fonction vitale est de faire des enfants et elle est responsable de ce devoir face à la race humaine.

Il n'a pas négligé pour autant le rôle politique et social de la femme, précisant à ce sujet la nécessité pour elle de manifester sa présence à tous les niveaux d'activité. Il a souhaité que la femme se retrouve et se définisse selon le rôle conventionnel qui est d'aimer, procréer et éduquer. Pour ce faire, elle devra cependant découvrir son image authentique et rejeter celle de la femme-objet que la publicité et les journaux jaunes veulent bien lui présenter.

En réponse à une question posée au cours d'une période réservée à cet effet, le Dr Colas a rappelé la nécessité de rétablir l'autorité au sein du couple d'abord et de la famille ensuite. Avant d'y parvenir, la femme devra se donner une véritable définition de son rôle et la société, tout entière, découvrir les normes morales qui respectent les données de la nature.

Après les remerciements d'usage présentés par le Dr Gaston Noël, le conférencier a terminé en faisant lecture de l'un de ses poèmes tiré du recueil "Mozaïques", illustrant la condition de la femme objet et condamnant la publicité envahissante qui détermine, à notre détriment, les normes sociales.



CHASSE FRUCTUEUSE — Les policiers provinciaux et municipaux de Roberval découvriraient, en fin de semaine, la cache d'un volumineux butin provenant principalement d'un récent vol perpétré par effraction au magasin Co-op de Roberval, dont un petit coffre-fort complètement éventré.

Les agents Gilles Gagné et Jean-Luc Tessier, de la Sûreté provinciale du Québec, ainsi que M. Bernard Bonneau, sous-chef de la sûreté municipale de Roberval, exhibent ici les résultats de leur découverte, qui leur a valu jusqu'à maintenant l'arrestation d'un individu au moins.

Arrestation d'un individu

La SQ et la police de Roberval ont réussi un beau coup de filet

ROBERVAL — La Sûreté du Québec et la sûreté municipale de Roberval ont réussi un retentissant coup de filet, au cours des derniers jours, en récupérant une grande partie du butin qui avait été volé, dans la nuit du 8 au 9 janvier dernier, au magasin Co-op de Roberval, présumément par un trio de jeunes gens que la police est parvenue à mettre à jour et dont elle détient d'ailleurs l'un d'entre eux qui comparaitra en Cour de Roberval, demain.

Les policiers travaillaient en effet depuis deux jours et c'est à la suite de recherches intensives que leur enquête les a conduits, vendredi après-midi, au domicile d'un jeune homme de Roberval, âgé de 20 ans, qui leur indiquait peu après l'endroit où était cachée une partie du butin et où avait été jeté un petit coffre-fort provenant de ce vol perpétré par effraction au magasin Co-op.

On se souviendra que les voleurs avaient emporté avec eux des cigarettes pour plus de \$300, deux scies électri-

ques d'ouvrier, trois sets d'outils, quelques briquets, quelques autres menus objets ainsi qu'un coffre-fort pesant environ 300 livres et contenant une somme d'argent de \$283 et des coupons - caisses pour une valeur de \$103.

Ainsi, les agents Gilles Gagné et Jean-Luc Tessier, de la Sûreté du Québec à Roberval, ainsi que le sous-chef Bernard Bonneau, de la sûreté municipale de Roberval, retrouvaient, complètement enfoui sous la neige, au fond d'une coulée du deuxième rang à Roberval, le petit coffre-fort qui avait été éventré et vidé de son contenu. Ils retraçaient également, un peu plus loin, une petite valise contenant une partie du butin provenant du vol de la Co-op, tandis que le reste était retrouvé au domicile du suspect, où certains autres objets, provenant présumément de vols dans des chalets, étaient également trouvés.

"Nous avons donc retrouvé une grande partie des marchandises volées à la Co-op, à l'exception de l'argent du coffre-fort et de la majorité des cartons de cigarettes qui ont pu être écoulés assez facilement", a précisé l'agent Gagné.

Il a affirmé en outre que la police connaissait les noms des présumés complices du suspect arrêté et que ces deux autres membres du trio en question seraient arrêtés à leur tour, d'ici quelques jours.

En fait, en plus de ces trois présumés auteurs du vol perpétré à la Co-op, la police soupçonne sérieusement quatre autres individus qui auraient recélé les cartons de cigarettes provenant du même vol.

Construction

En 10 ans, la municipalité d'Arvida a émis des permis pour \$22,569,464

pour des établissements fournissant des services publics.

Ces chiffres sont tirés d'un tableau - statistiques qui vient de compléter le service technique de la municipalité d'Arvida.

D'après ces renseignements, l'année 1969 a abaissé toutes les marques précédentes quant au nombre et à la valeur des nouveaux logements et à l'investissement global évalué à partir du nombre de permis de construction de toutes sortes qui ont été accordés. Arvida a également connu en 1969 une expansion commerciale assez importante en valeur immobilière, puisqu'il faut remonter en 1964

pour retrouver un essor de cet ordre.

Il est également possible d'établir d'autres comparaisons grâce aux données du tableau reproduit ici partiellement:

Résidentiel (Permis)		Commercial		Industriel	
Année	Nombre Logements	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
1959	34	29	\$ 621,900	12	\$ 293,875
1960	42	42	492,500	7	65,000
1961	61	61	735,500	3	26,500
1962	24	24	297,500	1	100,000
1963	61	61	784,625	3	222,000
1964	57	57	739,500	3	265,000
1965	68	68	913,300	3	222,000
1966	69	71	756,200	3	265,000
1967	79	84	867,650	3	265,000
1968	47	76	822,000	1	20,000
1969	53	102	1,495,250	1	92,000

1 20,000 3 92,000
2 180,000 6 244,000
3 25,100 10 683,500
4 32,865 3 133,000
5 35,100 3 310,000
6 66,810 8 1,234,200
7 182,000 5 1,271,000

Comme on le voit, le nombre de permis obtenus pour la construction résidentielle a toujours correspondu à une quantité comparable de logements jusqu'en 1966. Cette année - là, le nombre de logements commençait à devenir beaucoup plus considérable que les 60 permis consentis aux constructeurs. Ecart de chiffres racontant le début à Arvida de l'ère florissante des maisons à logements multiples au détriment de la propriété unifamiliale, phénomène qui n'a pas cessé de s'accroître depuis.

Sur le plan industriel évidemment, l'évolution est attribuable en grande partie aux projets matérialisés par l'Alcan, notamment son nouveau laboratoire central, mis en chantier en 1968 et inauguré vers la fin de 1969, et la bâtisse du laminoir, dont la construction commencée en juillet dernier est pratiquement achevée.

Quant au nouvel élan apparent du domaine commercial dans la capitale de l'aluminium, en 1969, il dépend surtout de "l'ère des tavernes", puisque les premiers établissements de ce genre sont nés dans la municipalité au cours des derniers mois.

Pour la première fois...

UNE PAIRE \$3.50 DEUX PAIRES \$6.75

BAS-CULOTTE DIAPHANE KAYSER

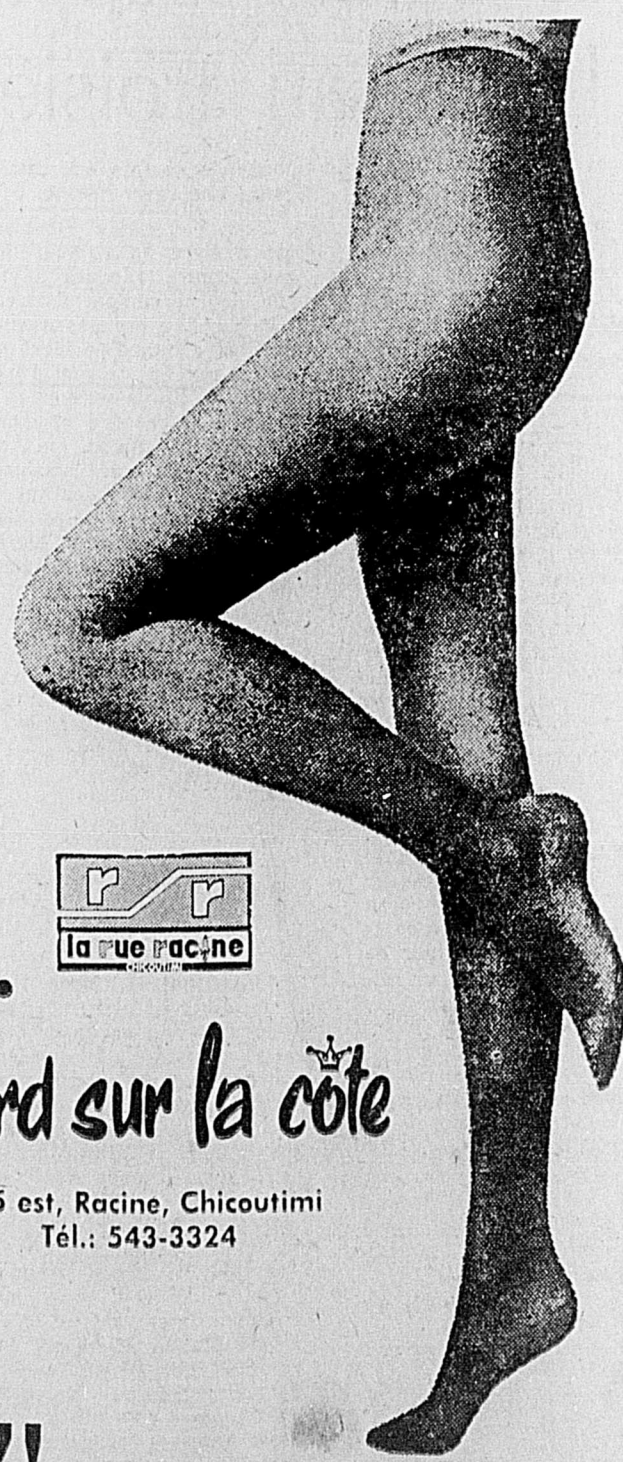
GARANTI

CONTRE LES MAILLES ET TOUT AUTRE DEFAUT

Formidable double mèche (MODELE 4300)

1 PAIRE GARANTIE POUR 14 JOURS
2 PAIRES ACHETÉES EN MEME TEMPS,
GARANTIES POUR 35 JOURS!

FAITES L'ACHAT DE 2 PAIRES ET ECONOMISEZ!



Lessard sur la côte

405 est, Racine, Chicoutimi
Tél.: 543-3324

Le championnat régional de curling mixte au quatuor André Desjardins



CHAMPIONNAT BIEN MERITE — L'équipe de curling de Kénogami a créé une forte sensation, hier après-midi, en remportant les honneurs du bonspiel régional mixte O'Keefe. De gauche à droite, le capitaine André Desjardins

lance une pierre pendant que ses équipiers se préparent à balayer. Ce sont Solange Desjardins, Gaston Desjardins et Lucette Laflamme.

ARVIDA — André Desjardins, de Kénogami, et ses joueurs ont remporté une victoire qui leur a causé beaucoup de satisfaction, hier après-midi, dans la compétition pour le championnat régional de curling mixte O'Keefe. En plus d'avoir triomphé en finale de l'équipe du fameux Bill Tracy, d'Arvida, qui a livré une chaude lutte jusqu'à la fin, Desjardins mérite l'honneur de représenter la région au bonspiel pour le championnat provincial de curling mixte pour l'obtention de la "coupe d'or O'Keefe, qui aura lieu à Kénogami du 2 au 7 février.

Desjardins n'a pas perdu un seul match pour s'acheminer allégrement vers la victoire finale.

Les quatre points enregistrés par l'équipe de Kénogami, dès le premier bout, ont favorisé grandement les vainqueurs. Malgré une avance de 6-1 en faveur de Desjardins après trois bouts, Bill Tracy n'a pas lâché et il a remonté la pente graduellement. Tant et si bien qu'après huit bouts, le pointage était de 7-6 en faveur de Desjardins.

Au neuvième, Desjardins a porté un dur coup aux chances de Tracy en marquant trois autres points pour porter le compte à 10-6 en faveur de Kénogami. Il aurait fallu cinq points à Tracy pour l'emporter mais les

joueurs de Kénogami ont su conserver leur avantage jusqu'à la fin.

Tracy avait défait sans difficulté l'équipe de Jean-Claude Rhéaume de la base de Bagotville, en demi-finale, au compte de 11-5 après huit bouts. Après cinq bouts, Tracy menait déjà par un pointage de 9-1. L'équipe d'Arvida avait perdu le premier match aux mains de Chicoutimi avant d'atteindre la finale contre Kénogami. Par contre, Kénogami avait triomphé successivement de Port-Alfred, de Roberval et de Chibougamau. Bagotville avait gagné la première rencontre contre Riverbend avant de perdre le deuxième match contre Chicoutimi. L'équipe de Chicoutimi peut donc

être fier d'avoir fait subir un échec à deux puissants rivaux avant d'être éliminée elle-même.

Chibougamau a également gagné son premier match avant d'être éliminé par la suite. Les trois seules équipes à avoir subi l'élimination en deux joutes consécutives furent Dolbeau, Riverbend et Port-Alfred.

En plus d'André Desjardins comme capitaine, l'équipe gagnante du club de curling de Kénogami comprend Lucette Laflamme (3ième), Gaston Desjardins (2ième) et Solange Desjardins (1ière). L'équipe de Bill Tracy était composée d'Annette Tracy (3ième), d'Angus Zitman (2ième) et de Pamela Zitman (1ière).

Le Club nautique de Saint-Félicien veut se donner une autre orientation

SAINT-FÉLICIEN — Le Club nautique de Saint-Félicien, organisateur des Régates internationales du Lac-Saint-Jean et des 24 heures d'auto-neige, aura cette

année, une nouvelle orientation.

C'est ce que M. Marc Leclerc, commodore du Club nautique, a dévoilé, samedi soir, devant les

membres du groupement en question, réunis à l'hôtel Bellevue, à l'occasion de la soirée annuelle de l'organisation.

Tout en conservant la formule actuelle des Régates internationales, lesquelles se déroulent chaque année sur la rivière Ashuapmouchouan et remportent un succès incontestable auprès des adeptes de ce sport et du public en général, le Club nautique de Saint-Félicien de-

véra, selon M. Marc Leclerc, élargir ses cadres et envisager notamment la possibilité d'aménager une marina sur la rivière Ashuapmouchouan et d'organiser le sport du bateau à voile. Toutefois, le président du Club nautique s'est refusé tout à fait d'en dire davantage, en précisant qu'il ne faisait alors qu'avancer l'idée aux dirigeants et aux membres de l'organisation qui verront à en décider.

D'autre part, cette soirée annuelle visait à rendre hommage à tous les amis de l'organisation du Club nautique et en particulier à faire connaître le nouveau commodore honoraire pour l'année 1970, qui est M. Oswald Verreault.

L'Association de chasse & pêche désire un biologiste permanent

CHICOUTIMI — L'Association de chasse et pêche de Chicoutimi a profité du passage à Chicoutimi du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier, pour discuter avec lui de certains problèmes qui les intéressent.

C'est ainsi que l'on a mentionné l'importance et la nécessité d'avoir un biologiste en permanence dans le territoire pour protéger nos ressources naturelles et aider à un meilleur aménagement et à une meilleure utilisation de notre faune.

Sur ce point, le ministre est conscient des besoins de la région, mais le manque de compétences dans ce domaine place les autorités gouvernementales dans une position délicate. Des qu'un biologiste est formé et entraîné à son travail, il reçoit apparemment des offres alléchantes de la province d'Ontario et plusieurs se laissent tenter.

A titre de compromis, M. Benoit Dugal, directeur général de l'Association locale a recommandé d'utiliser les services d'un ou des biologistes de l'Université du Québec à Chicoutimi. M. Loubier a paru intéressé par le projet et a même encouragé les administrateurs de l'Association de Chicoutimi de discuter du problème avec les intéressés.

M. Loubier a également annoncé qu'une convention d'assurance avait été résolue au cours de la semaine, concernant la clause de responsabilité en cas d'accident subi par les gardes-chasse auxiliaires au cours de l'exercice de leurs fonctions.

Cette bonne nouvelle devrait satisfaire pleinement les dirigeants de l'Association de Chicoutimi qui ont fait valoir leurs arguments avec intensité, sur le sujet.

Il fut aussi discuté de la possibilité d'augmenter les patrouilles aériennes afin de mettre fin au braconnage pratiqué par les pirates de l'air qui viennent de l'Ontario et des Etats-Unis.

M. Loubier s'est montré vivement intéressé à vouloir régler tous les problèmes auxquels l'Association de Chicoutimi doit faire face et il a promis sa collaboration.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche était accompagné de M. Louis Chantigny, commissaire du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Les Athlétiques se réorganisent

ALMA — La réorganisation des Athlétiques d'Alma, de la Ligue senior régionale va bon train et le président de l'équipe, M. Camille Perron, a annoncé la nomination de Me Bernard Gagnon au poste de conseiller juridique de l'équipe.

Les administrateurs des Athlétiques ont eu une entrevue avec le directeur du Service des parcs et de la récréation, M. Jean Leclerc et son adjoint, M. Noël Girard, cette semaine, et l'échange d'idées a permis de constater une collaboration de tous les instants pour la saison qui s'annonce.

La chronique des échecs

TOURNOI DU CARNAVAL: tel qu'annoncé précédemment, ce tournoi débute vendredi prochain à 20.00 hrs. Les 2e et 3e rondes auront lieu à 10.00 et 16.00 hrs respectivement le 31 janvier. Les 4e et 5e auront lieu le 1er février aux mêmes heures.

Comme par le passé le tournoi se déroule à l'Institut de Technologie de Québec, 310 boul. Langelier. Pour renseignements et inscriptions communiquez avec Gérard Côté, 766 Châteauguay, Québec (tél. 655-1093). Les spectateurs sont admis gratuitement. C'est une belle occasion de rencontrer quelques-uns des meilleurs joueurs au Canada. Voici une partie de l'un des deux vainqueurs de l'an dernier: C. Goudari vs M. Hébert. 1-C:e4 c6; 2-d4 d5; 3-Cc3 d7; 4-C:e4 C:d7; 5-Cf3 Cg6; 6-Cg3 e6; 7-Fd3 Dc7; 8-Dc2 Fc7; 9-c4 0-0; 10-0-0 Te8; 11-Fd2 c5; 12-dc F:c5; 13-b4 Fc7; 14-a3 b6; 15-Tf1 Fb7; 16-Cd4 Cf8; 17-f3 Fd6; 18-Cb5 Db8; 19-C:d6 D:d6; 20-Fc3 Te8; 21-Ted1 Dc7; 22-Tacl, C:d7; 23-Cf1, Tac8; 24-Cd2 Ce5; 25-Fb1, Fa6; 26-Ff4 Cf7; 27-Tel f6; 28-De4 Cf8; 29-c5 Dc6; 30-D:c6 C:c6; 31-Fd6 Cd4; 32-Rf2 Cb5; 33-Cc4 e5; 34-Fa2 Rh8; 35-a4 Cd4; 36-b5 Fb7; 37-c6 C:c6; 38-bc F:c6; 39-F:f8 T:f8; 40-Cd6 abandonne. Un exemple de l'exploitation d'une majorité de pions et d'un avantage d'espace; de plus les Noirs n'ont pas su créer de contre-attaque.

PROBLEMES DE LA SEMAINE: No 77 A. O. Herbstmann 1939-40: les Blancs jouent et annulent 7r, 3p1R2, 2P5, 8, p2l3p, 8, 2p5, T7.

NOIR
No 78 Kraemer et Holzhausen 1930: les Blancs jouent et annulent 1R6, 1P6, 1rP5, 3P4, 4P3, 5P2, 1p4P1, 6f1.

BLANC
No 79: les Blancs jouent et annulent 1R6, 1P6, 1rP5, 3P4, 4P3, 5P2, 1p4P1, 6f1.

NOIR
PARTIE MAJORITAIRE: Arvida vs Québec 1-44 d5; 2-Cf3 Cf6; 3-g3 e6; 4-Fg2. Quelle est votre suggestion pour le 4e coup des Noirs? Envoyez votre réponse avant le 29 à 653-3796. Comme d'habitude, le coup choisi est celui qui reçoit le plus de votes. En passant le tournoi régional du Saguenay 1970 a été remporté par R. Heino devant P. Chatterton, M. Dufresne et L. Heino.

BATAILLE THEORIQUE: certains joueurs ont acquis de grandes réputations de connaisseurs des ouvertures. Quand deux théoriciens se rencontrent, la lutte se décide parfois dans l'ouverture aussi paradoxal que cela puisse paraître. Tel a été le cas de la partie Evans-Zuckerman du championnat américain en 1966.

SOLUTIONS DE LA SEMAINE DERNIERE: No 75: 1-Cf4 et la dame est prise.
No 76: 1-Fa2 a7; 2-Fh7 h1d; 3-F4ch Db7; 4-Fh8 D:h8 nat. Sur l... R:b7; 2-Fd4 et 3-F:b2 et le roi blanc est pié.
Marc HEBERT

gh: 21-C:e4 Df4 22-Cf6ch ef; 23-F:h7ch Rh8; 24-Ff5ch Rg8; 25-Dh7ch Rf8; Dh8ch abandonne.

D'autre part, certains joueurs préfèrent tracer de nouvelles voies et se développer de façon originale: Zinn-Ciocaltea Lugano 1968 1-e4 g6; 2-d4 Fg7; 3-Cc3 c6; 4-f4 d5; 5-e5 h5; 6-Fc3 Ch6; 7-Cf3 Fg4; 8-Fe2 e6; 9-Dd2 Cd7; 10-g3 Cf5; 11-Ff2 b5; 12-h3 F:f3; 13-F:f3 Cb6; 14-a4 Cc4; 15-Dcl, Ff8; 16-ab cb; 17-C:b5 Db6; 18-Ca3 C:a3; 19-ba C:d4; 20-Fdl Fc5; 21-Tbl Da5ch; 22-Rl1 Cf5; 23-Tb3 F:f2; 24-R:f2 Dc5ch; 25-Rg2 d4; 26-Ff3 Tc8; 27-Fe4 h4; 28-r4 Cg3; 29-Tel C:e4; 30-T:e4 Dd5; 31-Rf3 D:b3ch; 32 abandonne.

CORRECTIONS: Smyslov-Botvinnik 2... d5 et 32-Tc7.

PETITE BIBLIOTHEQUE: le grand maître allemand, E. Schmidt possède plus de 6.000 volumes sur les Echecs. Il dit mieux.

NOIR
No 78 Kraemer et Holzhausen 1930: les Blancs jouent et annulent 1R6, 1P6, 1rP5, 3P4, 4P3, 5P2, 1p4P1, 6f1.

BLANC
No 79: les Blancs jouent et annulent 1R6, 1P6, 1rP5, 3P4, 4P3, 5P2, 1p4P1, 6f1.

NOIR
PARTIE MAJORITAIRE: Arvida vs Québec 1-44 d5; 2-Cf3 Cf6; 3-g3 e6; 4-Fg2. Quelle est votre suggestion pour le 4e coup des Noirs? Envoyez votre réponse avant le 29 à 653-3796. Comme d'habitude, le coup choisi est celui qui reçoit le plus de votes. En passant le tournoi régional du Saguenay 1970 a été remporté par R. Heino devant P. Chatterton, M. Dufresne et L. Heino.

BATAILLE THEORIQUE: certains joueurs ont acquis de grandes réputations de connaisseurs des ouvertures. Quand deux théoriciens se rencontrent, la lutte se décide parfois dans l'ouverture aussi paradoxal que cela puisse paraître. Tel a été le cas de la partie Evans-Zuckerman du championnat américain en 1966.

SOLUTIONS DE LA SEMAINE DERNIERE: No 75: 1-Cf4 et la dame est prise.
No 76: 1-Fa2 a7; 2-Fh7 h1d; 3-F4ch Db7; 4-Fh8 D:h8 nat. Sur l... R:b7; 2-Fd4 et 3-F:b2 et le roi blanc est pié.
Marc HEBERT

Mots croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												

- 6-Nom des dieux protecteurs du foyer domestique chez les Romains - Petite ouverture en long - Note de mus.
- 7-Colère - Plus âgée qu'une autre - Pron. pers.
- 8-Interj. enfantine - Terminer - Substance compacte de l'intérieur des arbres
- 9-Maréchal de France - Couleur la plus sombre
- 10-Mammifère carnassier de l'Inde - Pron. pers.
- 11-Placé - Une si grande quantité - Cela
- 12-Ing. fr. - Riv. d'Allemagne - Bruit sec
- 13-Vaste étendue d'eau salée - Petit vers.

(Solution du dernier problème)

- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
- 1 D I P L O M E
- 2 A S T R O N A U T I Q U E
- 3 L O N G O R N E
- 4 S A R T I N E
- 5 A R T I S T E
- 6 T S U
- 7 S A S
- 8 E N
- 9 A R R E
- 10 A M E
- 11 N E F
- 12 E N
- 13 P I O T R O S

FLEURISTES MENAGERES PROPRIETAIRES de SERRE Institutions

NOUS AURONS EN MAIN...

Terre à bouquet

de première qualité maintenant disponible en:

- SAC de 2 lb 49¢
- SAC de 10 lb 1.50
- SAC de 25 lb 2.25

Coopérative agricole de Chicoutimi

BOUL. LAMARCHE - CHICOUTIMI. TEL.: 549-1366

AUSSI ENGRAIS
pour toutes vos plantes et fleurs de maison ou bureau.

Le lundi 2 février...

LE SOLEIL

DU
SAGUENAY — LAC- SAINT-JEAN
fait pages neuves

il devient quotidien régional... un vrai de vrai!
un journal bien de chez nous

vous offrant :

- Un journal complètement transformé
- Une section sportive encore meilleure
- Une page féminine quotidienne
- De la réclame des marchands de chez nous, vous permettant les meilleures économies
- Une page quotidienne consacrée aux arts et lettres
- Des annonces classées « **LAC** »
- Le supplément en couleurs "PERSPECTIVES" de plus en plus attrayant
- De nombreuses rubriques: mots croisés, bridge, échecs, etc. . . .
- Horaires des deux postes de télévision de la région et de tous les cinémas de chez nous
- Bandes dessinées
- Nouvelles régionales, provinciales, nationales, internationales

au jour le jour avec

LE SOLEIL
DU
SAGUENAY — LAC- SAINT-JEAN

une bonne façon d'en savoir plus long...



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 